

BOURG ET

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°14 été 2022



"JOUR DE FÊTE"

Rendez-vous le samedi
09 juillet pour la grande
fête du Bourget-du-Lac
page 11

EXPÉRIMENTATION

Un espace partagé sur
le bord du lac jusqu'à
Bourdeau **P. 6**

DOSSIER DU MOIS

Transports et mobilités
au Bourget-du-Lac. Où
en sommes-nous ? **P. 7**

RISQUE CANICULE

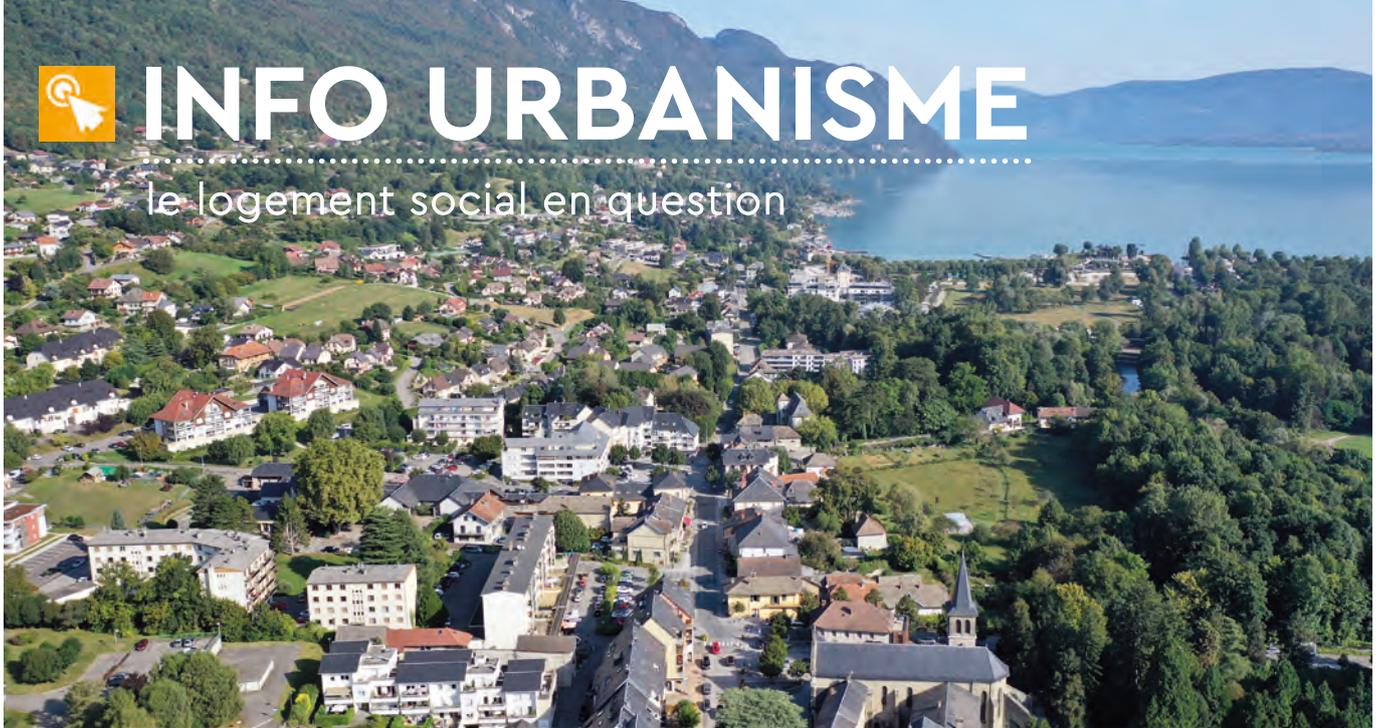
Un registre pour
assurer la sécurité des
plus vulnérables **P. 8**





INFO URBANISME

le logement social en question



SIGNATURE DU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE, POURQUOI ?

UN CONTRAT QUI FIXE LES ENGAGEMENTS DE CHACUN : NOTRE COMMUNE, GRAND LAC ET L'ÉTAT.

La commune du Bourget-du-Lac accuse un retard important de logements sociaux, 15% en 2020 pour un objectif de 25%.

Ce retard entraîne des pénalités annuelles de plus de 70 000 € qui sont amenées à s'alourdir jusqu'à 240 000 € à partir de 2025 si cet objectif n'est pas atteint.

Cela représenterait :

- l'équivalent de 8 postes de travail à la crèche, au périscolaire, aux services techniques, à la police municipale pour s'occuper de nos enfants et de la qualité des espaces publics de notre commune,
- à l'échelle d'un mandat, une perte d'un tiers de notre capacité de financement.

LE LOGEMENT SOCIAL RECOUVRE DES VOCATIONS DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTAIRES :

- de l'habitat inclusif pour des personnes âgées permettant de vivre dans de bonnes conditions de sécurité,
- des logements étudiants,
- de l'accession à la propriété pour des jeunes ménages et des autres primo-accédants. 80% des jeunes ménages y ont accès,
- du logement locatif permettant à chacun de pouvoir se loger dans une commune où les prix s'envolent.

La municipalité souhaite atteindre cet objectif de 25% pour se conformer à la loi mais surtout pour répondre aux besoins de logements de tous les Bourgetaines et Bourgetains, notamment les jeunes ménages de la commune qui se voient obligés de chercher des logements à l'achat en dehors du Bourget-du-Lac, les éloignant de leur travail et de leur lieu de vie. Stop à l'exode de nos familles ! Mais aussi pour répondre au besoin des séniors de logements adaptés pour bien vieillir et au besoin des étudiants.

Ce contrat fixe les engagements de chacun, la commune, Grand Lac et l'Etat pour parvenir à cet objectif.

Nous n'avons quasiment plus de foncier disponible au Bourget-du-Lac pour monter des opérations permettant de réaliser du logement social. A partir de 2025, les pénalités vont s'alourdir fortement, c'est donc maintenant qu'il faut agir sauf à laisser

à nos successeurs des pénalités dont ils ne pourront plus se défaire faute de foncier. Au travers du Plan Local d'Urbanisme et des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) la commune décline ces objectifs et peut ainsi maîtriser le devenir du Bourget-du-Lac et des futures constructions, prévoir et structurer l'espace urbain et les mobilités.

La commune a fait le choix d'un taux de logement conventionné en social de 60% sur le programme "de Buttet", à 75% sur le "Triangle Sud", deux opérations dont la commune maîtrise le foncier. Ce taux s'accompagne d'une réelle mixité avec de l'accession pour les jeunes ménages, des logements inclusifs pour personnes âgées, des logements étudiants et une partie seulement en locatif social traditionnel. Ce taux plus élevé nous permet de construire avec une densité de logements deux à trois fois plus faible que ce qui a été réalisé à "l'Orée du Lac". Pour le reste, nous avons remonté de 30 à 40% ce taux dans les opérations privées.

La commune souhaite également accompagner les propriétaires privés à classer en logement social une partie de leur parc locatif en contrepartie de subventions à la rénovation énergétique. La municipalité ne veut pas s'engager dans "l'usufruit locatif social" * comme ce fut le cas à "l'Orée du Lac". Cette solution mettrait en difficulté les équipes municipales à venir et la commune !

En contrepartie, pour parvenir à notre objectif, la commune bénéficie d'un plein soutien de l'Etat, avec l'assurance de pénalités réduites jusqu'à l'aboutissement du contrat, du financement du Fond Friche avec près de 1 M€ sur le "Triangle Sud" et de l'accompagnement attentif de Grand Lac qui va nous soutenir à hauteur de près de 0.6 à 1 M€ tout au cours du mandat. Il s'agit d'une opportunité à ne pas rater !

** Usufruit Locatif Social : les promoteurs peuvent bénéficier d'avantages fiscaux en échange de la location de logements à un bailleur social pendant 18 ans. Mais à ce terme les logements retournent dans le domaine privé et la commune voit brutalement son taux de logement social redescendre.*

CONCERTATION "TRIANGLE SUD"

RETOUR EN IMAGES sur la concertation / balade commentée qui s'est tenue le samedi 04 juin 2022 sur le site du futur projet.



SOMMAIRE

INFO URBANISME P. 2

- Signature du contrat de mixité sociale, pourquoi ?
- Concertation "Triangle Sud", retour en images

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjointe : Émilie Acquistapace

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 6

- Travaux : aménagements terminés et à venir
- Rencontre entre compatriotes ukrainiens
- Ouverture d'un cabinet de télé-ophtalmologie
- Sécheresse : une partie du département passe en "Alerte"
- La commune récupère l'eau de pluie pour l'arrosage public
- De nouveaux repères marquant les crues historiques du lac
- Activités jeunesse / été 2022
- Un espace partagé sur le bord du lac jusqu'à Bourdeau
- Éte 2022 : coordination de tous les moyens de sécurité

DOSSIER DU MOIS P. 7 - 8

- Transports & Mobilités : où en sommes-nous ?

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 9 - 10

- Canicule : un registre d'urgence tenu par le C.C.A.S
- Activ'âge : cafés causeries
- De savoureuses glaces à découvrir sans modération
- Une bergerie gourmande et locale au Bourget-du-Lac
- Ils ont rallié le Bourget-du-Lac et Moos à vélo !
- Le Futsal Bourget United : Champion des deux Savoie
- Tribunes politiques et prochain Conseil municipal

TEMPS LIBRE P. 10 - 11

- Conseils de lecture / Les rendez-vous de la Bib'
- La Traversée : séance de rattrapage pour découvrir la saison
- "Jour de fête" au Bourget-du-Lac : samedi 09 juillet

AGENDA P. 12



Retrouvez toutes les manifestations de votre été au Bourget-du-Lac dans le programme estival 2022 :

- en Mairie ou chez vos commerçants
- à l'Office de Tourisme
- sur le site www.lebourgetdulac.fr

Bourget Mag n° 14 - Été 2022

www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr

Directeur de la publication : Nicolas Mercat

Rédaction : conseil municipal, service communication

Création, réalisation : service communication

Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Photos couverture : Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3100 ex.

Diffusion : cyclo-distribution Filip'



Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

L'été est là et bien là ! Alors pendant ces deux mois, profitez bien de toutes les animations mises en place par l'équipe animation, sport et culture ! Ne manquez pas notre "Jour de Fête" le samedi 9 juillet toujours au frais dans les jardins du Prieuré, avec la participation de nombreuses associations et nos amis Allemands de Moos notre ville jumelle. Tous les mardis soirs de cet été



vous pourrez vous promener et vous régaler sur les marchés nocturnes. Nous renouvelons les "apéros jardins" au Prieuré pour se rencontrer, écouter, échanger et grignoter en buvant un verre. N'oubliez pas le feu d'artifice le 6 août, les cinémas en plein air, les Classiques du Prieuré, le vide-grenier fin août et deux beaux concerts sur la plage, rock celtique le 23 juillet, salsa et musique latino le 5 août. Tout est sur le programme estival, vous en aurez pour tous les goûts et tous les âges !

Côté mobilité, le nouveau réseau de bus Ondéa va commencer dès le 3 juillet avec une offre de bus nettement améliorée, plus de fréquence, une ligne directe vers le lycée Louis Armand et un transport à la demande efficace, bien adapté au besoin des hameaux. Tout n'est pas encore parfait sur les correspondances et la tarification... alors faites-nous vite remonter vos éventuelles difficultés.

D'ici là, très bon été à toutes et à tous et rendez-vous pour la rentrée !

Nicolas Mercat



Parole d'adjointe

Émilie ACQUISTAPACE

1^{ère} Adjointe déléguée à la vie Associative,
sport, administration générale et sécurité

Comme tous les étés le Bourget-du-Lac est confronté à un afflux de personnes sur son territoire. Pour que chacun puisse passer une bonne saison, la commune met à nouveau en place un dispositif élargi grâce à une coordination de l'ensemble des acteurs de notre sécurité.

La police municipale sera disponible et mobile grâce à des patrouilles à vélo assortie d'une présence quotidienne sur l'ensemble du territoire de la commune. L'essentiel de son action se résume en 4 points : présence, efficacité, prévention et responsabilité.

Dans la continuité de notre entente avec la gendarmerie nationale : la Garde Républicaine revient cette année et le déploiement de réservistes sur le secteur est maintenu. Ce travail en étroite collaboration permet à notre commune de bénéficier de patrouilles en nombre suffisant au regard de la forte affluence touristique.

Les forces de sécurité doivent faire face à de nombreuses missions. Leur champ d'activités est très large et leur présence sur le terrain reste précieuse. Cependant, la sécurité ne dépend pas uniquement des dispositifs mis en place, le premier acteur restant l'utilisateur du lieu. Aussi est-il important de respecter les zones de stationnement et le bien vivre ensemble.



TRAVAUX ET VOIRIE



AMÉNAGEMENTS TERMINÉS ET À VENIR PROCHAINEMENT

● ROUTE DU TUNNEL

La mise en place des Containers Semi Enterrés (CSE) et les travaux d'augmentation du nombre de places dans la contre-allée de la route du Tunnel, sont maintenant terminés.

Le secteur compte désormais 10 places supplémentaires, dont 2 en "zone bleue" pour les commerces et une place pour les personnes à mobilité réduite.

La capacité de stationnement a beau avoir été multipliée par 1,5, il est bien évident que l'aménagement sera de nouveau insuffisant dans très peu de temps.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'un parking de covoiturage et nous encourageons toutes les personnes qui ont un emplacement privé de l'utiliser et pour ceux qui utilisent peu leur véhicule de le garer au parking Thomas II.

Tout véhicule mal garé dans cette rue (sur le trottoir ou hors des emplacements) sera immédiatement sanctionné, et en cas de récidive il sera fait appel à la fourrière. Nous comptons donc sur le civisme de chacun.

● ROUTE DU CHÂTELARD / GRANDE MARIE

Les travaux de sécurisation de l'intersection entre la route du Châtelard et la montée de la Grande Marie vont se dérouler à partir du 11 et jusqu'au 18 juillet 2022 (durée : 3 à 4 semaines). Ils consistent en la création d'un plateau surélevé à l'intersection (pacification des vitesses) et au dévoiement de la route du Chatelard à hauteur du carrefour des "3 Besants" pour sécuriser la sortie des riverains en améliorant la visibilité.

OUVERTURE D'UN CABINET DE TÉLÉ-OPHTALMOLOGIE

Un nouveau cabinet de télé-ophtalmologie vient d'ouvrir ses portes dans les anciens locaux du Dr Rouvière, face à l'entrée du Prieuré. Il repose sur un protocole organisationnel orthoptiste - ophtalmologue permettant de **réduire les délais de prise de rendez-vous à moins de 2 semaines, contre 6 mois habituellement.**

Dans un premier temps, le patient est reçu par l'équipe paramédicale qui réalise l'examen, puis l'ophtalmologue interprète les données médicales à distance et si besoin édicte une prescription qui est transmise au patient par courrier ou en ligne.

Les examens se concentrent sur le bilan visuel, le dépistage et le renouvellement d'optique auprès d'une patientèle sans pathologie connue âgée entre 3 et 70 ans. **A noter que les urgences ophtalmiques et les pathologies oculaires ne peuvent pas être traitées au cabinet.**



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

RENCONTRE ENTRE COMPATRIOTES RÉSIDANT AU BOURGET-DU-LAC

Aujourd'hui, ce sont 18 réfugié(e)s Ukrainiens qui résident sur la commune : 9 femmes, 6 enfants dont 1 est en petite section à l'école maternelle du P'tiou, un au CE1 (Chat Perché) et 2 autres en collège, 3 hommes dont le papa de 5 des 6 enfants cités. Huit sont hébergés dans le bâtiment "le Faucigny" au Triangle sud, les autres sont logés dans deux appartements (commune et bailleur social) ou accueillis chez des particuliers Bourgetains.

Le suivi et la prise en charge sociale sont assurés par l'association chambérienne "La Sasson", largement épaulée dans son action par le CCAS de la commune, lui-même aidé de ses bénévoles. Ces derniers ont activement participé à l'ameublement des différents locaux et continuent de soutenir les réfugiés dans leurs démarches et leur quotidien. Plusieurs d'entre eux ont, par exemple, déjà commencé l'apprentissage du français à l'université Savoie Mont Blanc ou avec le Secours Catholique.



Néanmoins, tous ne se connaissaient pas et n'avaient pas encore eu l'occasion de se rencontrer. Pour combler ce vide et pour "officiellement" accueillir nos amis ukrainiens au Bourget-du-Lac, un moment convivial fut organisé le mardi 14 juin au soir. Les différentes prises de paroles, mots de bienvenue et de remerciements traduits par Irina Bobin Semko, Bourgetaine d'origine ukrainienne firent ensuite place à la musique grâce à une guitare et surtout aux violons de Nathalia et Julia qui ne sont autres que deux des membres de l'orchestre national d'Ukraine (toutes deux font actuellement partie de l'orchestre des pays de Savoie).



Afin de garantir la continuité du parcours de soins, l'ophtalmologue se rendra sur place pour assurer les consultations de suivi des patients nécessitant des examens complémentaires.



INFORMATIONS / PRISE DE RENDEZ-VOUS
166 route de Chambéry
☎ 04 85 80 04 07 ou 04 85 80 01 09
www.ophtalmo-bourgetdulac.fr



SÉCHERESSE EN SAVOIE



UNE PARTIE DU DÉPARTEMENT EST DÉJÀ PASSÉE EN ALERTE

Depuis mi-mai 2022, la baisse des débits des cours d'eau et des nappes s'est accélérée en plaine et moyenne montagne. En conséquence, plusieurs secteurs du département dont celui du bassin versant du lac du Bourget sont placés en situation d'"alerte" sécheresse.

Les températures élevées et les faibles précipitations de la 2^{ème} quinzaine de mai ont été fortement préjudiciables aux milieux aquatiques. Il a d'ailleurs été constaté que les débits enregistrés à la fin du mois de mai sont équivalents à ceux normalement rencontrés en août, en période estivale.

Les pluies récentes ont permis d'enrayer, par endroit et temporairement, la baisse des débits, mais cela ne compense pas le déficit de précipitations accumulé sur l'ensemble du département depuis le début du printemps. La situation reste donc préoccupante.

PLUSIEURS MESURES TEMPORAIRES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU S'APPLIQUENT

Ces mesures visent à limiter la consommation non indispensable d'eau dans le but de préserver les écosystèmes aquatiques et de réserver la ressource en eau aux usages prioritaires.

Les mesures de restriction en vigueur sont notamment :

- l'interdiction des prélèvements directs dans les cours d'eau ou dans les ressources souterraines (nappes, sources) pour des usages domestiques;
- l'interdiction de lavage des véhicules, hors station de lavage, de remplissage des piscines privées, de fonctionnement des fontaines en circuit ouvert et de lavage des voiries (hors impératif sanitaire);
- l'interdiction de l'arrosage des pelouses, des jardins potagers, des espaces verts, des stades et espaces sportifs entre 8 h et 20 h. L'irrigation agricole est quant à elle interdite entre 11 h et 18 h.

En règle générale, Le préfet de la Savoie appelle les usagers à maintenir une utilisation parcimonieuse de l'eau.

● ● ● Focus

La commune récupère l'eau de pluie pour son arrosage public

Afin de limiter l'utilisation d'eau potable et éviter de puiser dans les nappes phréatiques, le service "Espaces verts" du Bourget-du-Lac utilise de l'eau de pluie récupérée pour l'arrosage. Depuis la vaste toiture du Centre Technique Municipal de La Plaisse, toutes les eaux de pluie sont récupérées et stockées dans un bassin en béton préfabriqué. Cette eau est ensuite réutilisée pour l'arrosage en ville des plantations, bacs et jardinières.



BOULEVARD DU LAC

DE NOUVEAUX REPÈRES MARQUANT LES CRUES HISTORIQUES DU LAC

Les bords du lac du Bourget peuvent être soumis aux inondations en cas de fortes pluies et d'arrivée massive d'eau via le Rhône. Pour sensibiliser la population à ce risque, le Comité intercommunautaire de l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb) vient d'installer trois totems gradués marquant les repères des crues historiques sur des sites emblématiques (port du Bourget-du-Lac, Grand Port d'Aix-les-Bains, plage de Châtillon, Chindrieux). L'objectif de cette opération est triple :

- Pédagogique avant tout, en matérialisant de manière visuelle grâce aux macarons/marqueurs la hauteur maximale de l'eau pendant les grandes crues de novembre 1944 (plus hautes eaux connues), janvier 1955, février 1990 et janvier 2018,
- Répondre à un besoin légal depuis 2003 où l'État demande aux communes de poser et d'entretenir des repères de crues historiques dans les zones inondables,
- Sensibiliser à l'heure du dérèglement climatique et du développement de l'urbanisation que les risques d'inondations sont plus que jamais possibles de nos jours.

5

ACTIVITÉS JEUNESSE / ÉTÉ 2022

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (E.M.S)



L'E.M.S propose aux enfants et ados (de 6 à 15 ans) un programme estival vitaminé. Une multitude d'activités sportives organisée pendant les vacances d'été du 11 Juillet au 30 Août dans une ambiance décontractée : Canoë-Kayak, tennis, pêche, roller, voile, escalade, accrobranches, tir à l'arc, orientation, poneys, aviron, canyoning, paddle, activités nature... De quoi profiter du merveilleux terrain de sport à ciel ouvert que représente l'environnement de notre belle commune.



N'hésitez pas à demander le programme auprès du Service des Sports : Fabienne DANIEL ☎ 06 76 49 49 87 fdaniel@lebourgetdulac.fr - www.lebourgetdulac.fr

ACCUEIL DE LOISIRS "LES P'TITS LYNX"



Après-midi baignade, bataille d'eau, escape game ou journée vélo... Découvrez également le programme estival du nouvel accueil de loisirs Bourgetain pour les enfants de 3 à 11 ans. Il ouvrira ses portes du 08 juillet au 05 août 2022.



Ne tardez pas, la clôture des inscriptions est prévue pour le 1^{er} juillet ! Infos / Programme : Céline GARAVAGLIA ☎ 07 88 91 59 63 - www.lebourgetdulac.fr



EXPÉRIMENTATION – ÉTÉ 2022

UN ESPACE PARTAGÉ SUR LE BORD DU LAC JUSQU'À BOURDEAU

Les communes du Bourget-du-Lac et de Bourdeau ont la chance d'être situées au bord du plus grand lac naturel de France. Il s'agit d'un potentiel touristique exceptionnel dont la valorisation se doit de respecter aussi le cadre de vie des riverains.

Ainsi, la municipalité du Bourget-du-Lac propose d'expérimenter un espace partagé et piétonnier avec un accès très limité aux véhicules motorisés sur le boulevard du lac jusqu'à Bourdeau lors de certains dimanches de juillet et août.

LES OBJECTIFS RECHERCHÉS :

- Mettre un terme à un bord du lac engorgé au plus fort de la période estivale, au stationnement anarchique et à l'encombrement des trottoirs, notamment des traversées piétonnes,

- Dynamiser davantage la vie et l'attrait des bords du lac et de ses restaurants en augmentant l'attractivité de nos deux communes,

- Repenser l'ensemble du secteur en période estivale au profit des piétons et des modes de déplacement doux,

- Mieux répartir les flux des mises à l'eau en désengorgeant le port Charpignat vers celui des 4 chemins au Viviers-du-Lac.



6



ÉTÉ 2022 / PLAGE MUNICIPALE ET BORD DU LAC : COORDINATION DE TOUS LES MOYENS DE SÉCURITÉ

La commune du Bourget-du-Lac accueille chaque saison jusqu'à 12 000 personnes par jour au bord du lac. Cet afflux contribue au rayonnement et à l'activité économique de notre commune mais ne va pas sans nuisances et incivilités. Pour ne pas les subir, la commune met tout en œuvre pour mieux accueillir ces populations. C'est entre autres, l'objet du programme Croix Verte. Il nous faut également assurer la sécurité et la sérénité des lieux. Cette année les chaleurs estivales du mois de mai ont avancé la saison d'au moins un mois.

Un groupe de travail s'est constitué le lundi 23 mai 2022 à l'initiative de la commune du Bourget-du-Lac pour assurer la sécurité estivale de la plage municipale avec la brigade de gendarmerie de la Motte-Servolex, la police municipale du Bourget-du-Lac, les services ports et plages de Grand Lac, le service d'exploitation des bus Synchro de Grand Chambéry et Régie-Plus, le service de prévention de l'agglomération voisine.

L'objectif de ce groupe de travail est d'assurer une bonne coordination entre l'ensemble des intervenants. La commune du Bourget-du-Lac a pris les devants dès le week-end du 21 et 22 mai et lors du pont de l'Ascension en mettant en place un service de sécurité spécifique à la plage pour renforcer l'équipe de la police municipale. La Gendarmerie a mis en place des effectifs supplémentaires de réservistes depuis le 1^{er} juin en plus des 3 patrouilles déjà opérationnelles pour la surveillance des plages ainsi que des renforts le week-end. Bonne nouvelle, la Garde Républicaine devrait revenir avec ses cavaliers entre le 17 juillet et le 29 août 2022.

Les services d'exploitation des bus Synchro mettent régulièrement en place des médiateurs dans les bus de la ligne Chrono A pour limiter les incivilités au départ et pendant les trajets. Avec leur tee-shirt bleu, ils assurent une présence rassurante dans les bus et peuvent anticiper d'éventuels débordements. Les services de prévention de Chambéry contribuent également à faire de la prévention en identifiant et en associant les familles des quelques jeunes un peu turbulents. Grand Lac met par ailleurs en place 2 agents de sécurité et toute l'équipe de sauveteurs secouristes du SDIS depuis le 11 juin et jusqu'au 31 août pendant la période de plage payante. L'ensemble des intervenants a établi un dispositif d'anticipation et de coordination des interventions.

Tout est mis en place pour assurer à tous un été que nous espérons tranquille et serein sur les bords du lac.

Le dispositif de police municipale du Bourget-du-Lac sera de trois personnels dès le 24 juin 2022 : 1 policier municipal et 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

TRANSPORTS & MOBILITÉS

■ OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La question de la mobilité et des transports est pour la municipalité et pour l'ensemble de nos deux agglomérations une priorité. Congestion croissante de nos deux principales routes départementales, envolée des prix du pétrole et réchauffement climatique. Il nous faut agir !

LES ACTIONS EFFECTUÉES

■ MOBILITÉ VÉLO, DES EFFORTS RECONNUS !

La commune a engagé une politique active en faveur du vélo :

- aide à l'achat de Vélo Assistance Électrique (VAE),
- mise en place du "savoir rouler à l'école",
- ateliers de remise en selle pour les séniors,
- pose d'arceaux de stationnement,
- atelier vélo associatif avec le soutien de l'ADEME,
- aménagements cyclables et en faveur de la marche,
- limitation des vitesses...



Même si beaucoup reste à faire, ces efforts permettent au Bourget-du-Lac d'être reconnu en catégorie « B » (sur une échelle de A à G) dans le baromètre référence de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et de se placer :

- dans le **Top 6 national** dans sa catégorie des communes de banlieue / communes péri-urbaines de plus de 3500 habitants,
- à la **2^{ème} place au niveau régional** Auvergne-Rhône-Alpes, toutes thématiques et catégories de communes confondues (*Le Bourget-du-Lac obtient la note maximale A+ concernant les efforts réalisés par la municipalité en faveur du vélo, écoute des besoins des usagers, communication en faveur des déplacements à vélo - classement à retrouver sur www.fub.fr*).



Amenagements et sécurisation d'une partie de la RD1504 en 2021

■ SÉCURISATION DES AMÉNAGEMENTS

Le Bourget-du-Lac a également engagé une politique de sécurisation piétonne et de mise en accessibilité avec la réalisation d'un grand chantier par an :

- la sécurisation de la RD1504 le long du Savoy Hôtel en 2021,
- la sécurisation de la route du Chatelard en 2022,
- ... et à venir entre autres, la route de la Serraz, la route des Catons, la route des Ecoles et la RD1504 côté sud.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Il s'agit parallèlement avec Grand Lac, d'améliorer l'offre de transport en commun. La volonté est là et le nouveau réseau montre une réelle ambition de changement pour passer d'un réseau essentiellement scolaire à un véritable réseau urbain.



- En septembre 2021, la ligne Chrono A de Synchro Bus (Chambéry) a enfin été prolongée jusqu'à la plage municipale avec 55 services

quotidiens. C'était une exigence forte de la commune, en pleine collaboration et avec le soutien financier de Grand Lac (175 000 €/an). Nous aurons bientôt une année de recul et les résultats se précisent avec un triplement de la fréquentation des bus entre Technolac, le centre-bourg et la plage. **Les fréquences vont être augmentées dès juillet 2022** avec plus de 12 services supplémentaires pour mieux s'adapter à la demande.



- A partir du **03 juillet 2022**, une nouvelle étape va commencer avec la mise en place du nouveau réseau de transport Ondéa.

La ligne 1 vers Aix-les-Bains va passer d'une quarantaine de liaisons par jour actuellement à un véritable cadencement des bus toutes les 20 mn de 6h56 à 20h36 soit 84 services journaliers avec une ligne plus directe et plus rapide et un parcours ramené à seulement 23 mn entre Technolac et la gare d'Aix. Les arrivées et départs en gare d'Aix-les-Bains seront pour la plupart coordonnés avec les horaires des trains. **Le terminus de la ligne 1 Ondéa va être en revanche ramené de la plage municipale à Technolac.** De fait, avec une ligne Chrono A plus fréquente entre la plage municipale et Technolac, la ligne 1 Ondéa devient moins nécessaire avec une fréquentation nettement plus faible que la ligne Chrono A. Les Bourgetains souhaitant aller à Aix-les-Bains pourront soit emprunter les lignes du réseau Ondéa (300 et 302 soit 14 services / jour) ou le futur Transport à la Demande (22 services) soit la ligne A de Chambéry (67 services) jusqu'à Technolac puis prendre la ligne 1.

- Pour les hameaux, l'amélioration la plus importante va consister à **mettre en place un transport par navette à la demande, toutes les heures, entre n'importe quel arrêt de bus de la commune et le centre du Bourget-du-Lac ou Technolac (et la plage en période estivale).** La réservation pourra se faire en ligne jusqu'à 20 mn avant le départ ou par téléphone avec un opérateur la veille. Il s'agit d'un réel progrès dans la desserte des hameaux, même si ce service ne permet pas de se rendre en direct à la Motte-Servolex.

- Autre amélioration importante pour les scolaires cette fois, la liaison avec le lycée Louis Armand (future ligne 301) va bénéficier d'une desserte directe en 20 mn (départ 7h30, arrivée 7h50) contre 42mn actuellement depuis le centre du Bourget permettant de gagner un temps précieux dans un sens comme dans l'autre. La ligne par les hameaux se trouvera également largement désaturée par rapport à la situation actuelle. Une nouvelle ligne sera par ailleurs créée pour répondre à la demande des Bourgetains scolarisés au collège ou lycée Marlioz (ligne 300) en 14mn. Les autres lignes d'accès au collège devraient rester inchangées..

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

■ UNE OFFRE RESTANT À AMÉLIORER

Le principal point de vigilance que nous devons surveiller tient aux conditions de correspondance entre la ligne 1 Ondéa-Aix-les-Bains et la ligne Chrono A Synchro-Chambéry. L'offre n'est à notre sens pas encore satisfaisante avec des temps d'attente parfois trop longs. De plus, ce changement oblige les Bourgetains à prendre un ticket ou un abonnement "Ondésynchro" au lieu d'un abonnement Ondéa. Nous avons demandé au service transport de Grand Chambéry que les usagers puissent utiliser un titre Ondéa sur la ligne Chrono A Synchro-Chambéry entre la Plage et Technolac mais les lecteurs de badge Synchro ne peuvent pas lire les badges Ondéa (une solution devrait toutefois pouvoir être trouvée pour les abonnés et pour les tickets achetés en ligne).

La solution de correspondance la plus simple pour les Bourgetains se rendant à Aix-les-Bains sera sans doute d'emprunter avec un simple titre Ondéa, la navette de transport à la demande qui pourra vous prendre à n'importe quel point du réseau et vous déposer au départ de la ligne 1 avec une correspondance rapide assurée.

Si vous éprouvez des difficultés de correspondances dans vos trajets quotidiens, n'hésitez pas à nous les faire remonter par mail : ✉ mairie@lebourgetdulac.fr en mettant bien les services transports de Grand Chambéry en copie : ✉ transports@grandchambery.fr

Pour assurer une desserte rapide et efficace dans un contexte de congestion croissante, il est indispensable de mettre en œuvre à court terme des voies réservées aux bus en direction de Villarcher et du Viviers-du-Lac. La commune du Bourget-du-Lac a fait des propositions concrètes dans ce sens aux deux agglomérations. Nous rencontrons prochainement la direction de l'Aviation Civile pour aborder le sujet le long de l'aéroport.



● ● ● Focus

Vers un rapprochement des deux agglos au niveau des transports ?

Nous appelons de nos vœux un rapprochement des deux agglomérations sur les questions de transport. La prolongation de la ligne Chrono A est une première étape mais nous souhaitons aller plus loin !

Les deux vice-présidents au transport ainsi que les deux présidents de nos deux agglomérations se sont récemment rencontrés pour aller vers la réalisation d'un syndicat mixte des transports permettant d'engager nos deux services transport dans une coopération renforcée.

Un effort a été mis sur les lignes de covoiturage côté Revard (Mouxy, Trévigoin...). Si les résultats sont concluants, nous pourrions l'envisager côté hameaux vers la Motte-Servolex.

Sur l'autopartage, la mise en place de véhicules électriques partagés fait partie du cahier des charges du projet "domaine de Buttet".

L'agence Ecomobilité sera présente pour accompagner ce changement en direction des entreprises et notamment celles de Technolac, en direction des scolaires, mais aussi des séniors ou des publics sociaux avec des animations régulières tout au long de ces prochaines années. Le défi est devant nous, il est temps de faire évoluer nos mobilités !



RISQUE DE CANICULE - ETÉ 2022



REGISTRE PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE TENU PAR LE CCAS

La commune du Bourget-du-Lac met à la disposition de ses administrés un registre nominatif tenu par le CCAS du Bourget-du-Lac sur lequel peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre permet aux personnes concernées et volontaires de s'inscrire et de bénéficier, en cas de difficultés, de l'intervention des services municipaux. Le caractère volontaire de la démarche d'inscription est très important. En revanche, il est possible d'inscrire quelqu'un sur ce registre à la demande d'un tiers (médecin, famille...).

Dans l'hypothèse où le Préfet de la Savoie déclencherait le plan canicule, les personnes inscrites sur ce registre seront alors contactées tous les jours par les services du CCAS ou de la Mairie afin qu'ils s'assurent du bien-être et de la sécurité des personnes recensées.

Il est à noter que le CCAS sera fermé du 08 au 26 août inclus. Il conviendra durant cette période de se rapprocher des services de la Mairie afin de s'inscrire sur le registre.

Vous trouverez ci-dessous les horaires et les coordonnées du CCAS et de la Mairie du Bourget du Lac :



CCAS du Bourget-du-Lac : Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00. Fermé du 08 au 26 août inclus. 315 route de Chambéry - 73370 Le Bourget-du-Lac / ☎ 04 79 26 23 13 - ccas@lebourgetdulac.fr



Mairie du Bourget-du-Lac : Ouvert du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi 09h00 à 12h00. ☎ 04 79 26 12 12 - mairie@lebourgetdulac.fr / www.lebourgetdulac.fr



ACTIV'ÂGE "CAFÉS CAUSERIES"



LES DEUX PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN JUILLET ET SEPTEMBRE AU C.C.A.S

Des moments de discussion dans une ambiance chaleureuse : Venez rencontrer d'autres habitants du Bourget-du-Lac qui souhaitent échanger sur leurs souvenirs et sur l'évolution de la commune au fil du temps. Rendez-vous les vendredis 1^{er} juillet et 02 septembre 2022 à partir de 09h30 dans la salle Picoti du C.C.A.S du Bourget-du-Lac. Entrée libre.



CONSOMMATION LOCALE

DE SAVOUREUSES GLACES À DÉCOUVRIR SANS MODÉRATION



Patricia, Bourgetaine, gourmande, désireuse de bonnes glaces, décide de créer son Ice Truck ! Après plusieurs rencontres d'artisans glaciers, son choix s'est porté sur une entreprise locale et familiale priorisant des produits du terroir et un circuit court.

Depuis le 1^{er} juin, elle se situe au bord du lac, côté plage municipale avec son Piaggio triporteur italien spécialement conçu pour elle et tout électrique dans un souci d'écologie.

Vous pouvez retrouver Patricia et son Ice Truck :

- En juin : du mercredi au dimanche de 13H30 à 19 H et fériés
 - En juillet et août : tous les jours de 13H30 à 19H
 - En septembre : mercredis et week-ends de 13H30 à 19 H
- www.boreale.eatbu.com - Instagram / glacierboreale



CONSOMMATION LOCALE

UNE BERGERIE GOURMANDE ET LOCALE AU BOURGET-DU-LAC



C'est à la Roche-Saint-Alban, sur les hauteurs du Bourget-du-Lac, que Zoé Regamey est installée avec son petit troupeau de brebis et de chèvres.

La "Bergerie de la Source" propose des produits originaux, authentiques et bio : yaourts, flans et surtout de délicieuses glaces fermières au lait de brebis. Partez à la découverte des parfums subtils et fleuris grâce aux plantes aromatiques cultivées sur la ferme... mais aussi des saveurs plus classiques pour contenter les papilles de toutes et tous. Vous pouvez savourer ces glaces à la Croix Verte à côté des brebis qui pâturent :

- Le point de vente est situé au bord de la piste cyclable qui mène à la plage municipale, tous les après-midis des week-ends jusqu'à fin juin et tous les jours en juillet et août.
- Les produits sont également proposés les vendredis soir à la ferme de la Goettaz, à la Serraz et les samedis matin sur le petit marché de Fourneaux.

Bergerie de la Source – zoe.regamey73@orange.fr

☎ 06 33 70 49 37

9



ILS ONT RALLIÉ LE BOURGET-DU-LAC ET MOOS À VÉLO !

Après de longs mois de crise sanitaire, avec de fait des contacts restreints avec nos amis de Moos, le Comité de jumelage et le Guidon Bourgetain ont eu la belle idée de mettre en place le challenge "Rallier Le Bourget-du-Lac et Moos à vélo !" Au total ce sont 14 cyclistes participants et 2 minibus prêtés par des associations de la commune qui ont pris un départ le jeudi 26 Mai 2022 devant la mairie.

C'était parti pour un trajet de 450 Kms en 3 étapes jusqu'en Allemagne, vers la belle région du lac de Constance. En même temps 4 membres du Comité de Jumelage prenaient la route vers Moos pour préparer la réception.



Réunion de nos deux clubs cyclistes et de nos deux maires au bord du Rhin

A l'arrivée, l'accueil fut à la hauteur du périple et la bonne humeur et l'amitié ont ponctué le séjour de nos courageux Bourgetains.



INVAINCU, LE FUTSAL BOURGET UNITED (F.B.U) EST DE NOUVEAU "CHAMPION DES DEUX SAVOIE" !

Comme lors des deux éditions précédentes, le Futsal Bourget United (FBU) est resté fidèle à sa dynamique de victoire en cloturant son championnat sans la moindre défaite. Un nouveau titre de "Champion des deux Savoie" qui marque l'efficacité d'un jeu rapide en contre-attaque et qui ouvrira dès la saison prochaine les portes de la Régionale 2 au club Bourgetain emmené par son entraîneur-joueur Maël Lorenzo.



Si vous souhaitez participer à l'aventure de la saison 2022-2023, le F.B.U recherche éducateurs, joueurs et joueuses toutes catégories. Infos au ☎ 07 86 13 56 21

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

L'évolution du nombre de la population sur notre commune est un sujet majeur. Des programmes immobiliers conséquents sont déjà en cours et d'autres (Triangle Sud, de Buttet, La Serraz...) verront le jour rapidement.

Si on peut se réjouir de l'intérêt porté à notre commune par les bailleurs, l'inquiétude d'avoir bientôt un Bourget à plus de 7000 âmes reste forte. Il faut ajouter les nouveaux 600 logements de La Motte (aux Granges) qui seront naturellement "tournés" vers notre centre bourg.

Sans prétendre à une solution toute faite car le sujet est complexe, le seul argument avancé par la majorité est de répondre à notre retard de quotas de logements sociaux et donc d'aller vite. Quel sera l'impact environnemental, économique et du cher "bien vivre ensemble" si nous continuons de bétonner et de densifier notre commune ?

Parfois, il est urgent d'attendre et de prendre le temps de la réflexion.

*Franck BARRUEL - Eric TEYSSÈDRE -
Philippe CHARLIN - Thierry COUDURIER*



"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Le tapis rouge déroulé aux bailleurs sociaux

Sans que rien ne l'y oblige, M. MERCAT a signé un contrat de mixité sociale avec l'État prévoyant la construction de 355 logements sociaux sur la commune d'ici 2025, bien au-delà de l'objectif fixé au niveau de GRAND LAC.

En plus de bétonner la commune, M. MERCAT concentre jusqu'à 80% de logements sociaux sur quelques opérations immobilières. Méthode inefficace pour favoriser la mixité sociale, les politiques de concentration des logements sociaux d'il y a 30 ou 40 ans ont toutes échoué. De plus, les bourgetains qui le demandent, n'auront malheureusement aucune certitude d'avoir un logement social, la commune n'étant pas bailleur.

Notre groupe a voté contre ce contrat en raison du nombre excessif de logements sociaux créés en si peu de temps et trop concentré sur certaines opérations. Nous pensons que la commune pourrait loger ses jeunes et en attirer d'autres en signant, par exemple, des conventions avec les opérateurs privés (propriétaires fonciers, promoteurs...). Le PLUi devra être revu en urgence.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 29 juin 2022 à 18h30 / Mairie (salle Dent du Chat)

- Les conseils municipaux sont publics
- www.lebourgetdulac.fr : retrouvez les compte-rendus dans "Mairie"/"Vie municipale"



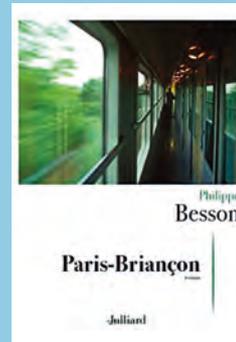
CONSEILS DE LECTURE

■ SÉLECTION ADULTES

PARIS-BRIANÇON de Philippe BESSON

Rien ne relie les passagers montés à bord du train de nuit n° 5789. À la faveur d'un huis clos imposé, tandis qu'ils sillonnent des territoires endormis, ils sont une dizaine à nouer des liens, laissant l'intimité et la confiance naître, les mots s'échanger, et les secrets aussi.

Derrière les apparences se révèlent des êtres vulnérables, victimes de maux ordinaires ou de la violence de l'époque, des voyageurs tentant d'échapper à leur solitude, leur routine ou leurs mensonges. Ils l'ignorent encore, mais à l'aube, certains auront trouvé la mort.



■ SÉLECTION JEUNESSE

LAGON BLEU de Philippe UG



L'auteur a réalisé un splendide carrousel composé de 5 décors de fonds marins tout en couleurs. Peuplés de poissons, d'algues, de coraux, on s'émerveille de la richesse de cet univers, sa faune et sa flore, à travers des décors en 3 strates qui créent une impression de profondeur magique. Livre magique à manipuler avec précaution.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIB'

ESCAPE GAME

Mercredi 29 juin 2022

- 9h ou 18h : groupe de 4/5 enfants de 9 à 12 ans, durée 50 mn
- Inscriptions auprès de la bibliothèque ☎ 04 79 25 22 52

LA KAMICYCLETTE ET SA CYCLOCONTADE

Samedi 16 juillet 2022

- Un parcours ludique à la recherche de la Kamicyclette, énigmes et histoires de kamishibai avec Christophe Mercier, suivi d'une séance de dédicaces. Rendez-vous à 15h, départ du sentier du château de Thomas II (dès 5 ans). Inscriptions auprès de la bibliothèque ☎ 04 79 25 22 52



TEXTES CHOISIS SUR FOND MUSICAL

"MOTS POUR MOTS" par A. VERHAMME
Vendredi 29 juillet 2022 à 20h

- Entre envie et nostalgie, Antonin Verhamme se livre avec passion à travers une suite de textes intemporels. Il s'approprie l'écriture essentiellement destinée à la chanson, la récite et se confie avec sobriété. Un moment suspendu, où l'interprétation authentique du comédien, soulignée par quelques notes musicales, vous enveloppe d'émotions plurielles. Venez savourer ce périple artistique intimiste inédit.



ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

SÉANCE DE RATTRAPAGE POUR DÉCOUVRIR LA SAISON 2022/2023



La prochaine saison culturelle a été dévoilée mercredi 15 juin à La Traverse à l'occasion d'une soirée conviviale et dansante.

Une trentaine de rendez-vous jalonnent cet agenda culturel qui débutera le samedi 08 octobre 2022 avec le spectacle familial "Tronches de vie", proposé en extérieur dans la Cour d'honneur du Prieuré.

La brochure est disponible en Mairie et dans les différents points de vente de la billetterie ou téléchargeable sur le site www.espaceculturellatrasverse.fr

VOUS AVEZ MANQUÉ LA SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE SAISON ?

Constituez un groupe de 5 à 10 personnes et contactez le service culturel pour organiser une présentation commentée des spectacles au programme :

- ☎ 04 79 25 29 65
- ✉ contact@espaceculturellatrasverse.fr

INFOS PRATIQUES

Souscription des abonnements possible dès maintenant et pendant toute la saison !



Ouverture de la billetterie à l'unité le 1^{er} septembre auprès de l'Office du Tourisme Intercommunal Aix-les-Bains Riviera des Alpes ou en ligne sur www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com



AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

MERCREDI 29 JUIN

09H OU 18H : ESCAPE GAME (de 9 à 12 ans)
Bibliothèque municipale / infos ☎ 04 79 25 22 52

18H30 : CONSEIL MUNICIPAL
Mairie / Salle Dent du Chat



VENDREDI 1^{ER} JUILLET À 9H30
CAFÉS CAUSERIES (voir p. 8)
Salle Picoti au C.C.A.S Bourget-du-Lac



DU 1^{ER} AU 03 JUILLET DE 10H À 19H
EXPOSITION PEINTURE / Jacques Pichat
Le Prieuré

MARDI 05 JUILLET

15H30 À 19H30 : DON DU SANG
Espace culturel La Traverse

À PARTIR DE 18H : MARCHÉ NOCTURNE
Promenade des Ports / Boulevard du Lac



SAMEDI 09 JUILLET À PARTIR DE 11H
"JOUR DE FÊTE" (voir p. 11 + programme)
Jardins du Prieuré

MARDI 12 JUILLET

À PARTIR DE 18H : MARCHÉ NOCTURNE
Promenade des Ports / Boulevard du Lac



22H30 : CINÉMA PLEIN-AIR
Antoinette dans les Cévennes / Plage municipale

SAMEDI 16 JUILLET

15 H : "LA KAMICYCLETTE" (voir p. 11)
Départ depuis le sentier de Thomas II



19H : APÉRO-JARDINS
Mary G & The Spring Folk / Jardins du Prieuré

MARDI 19 JUILLET À PARTIR DE 18H
MARCHÉ NOCTURNE

Promenade des Ports / Boulevard du Lac



SAMEDI 23 JUILLET À 21H
CONCERTS DE L'ÉTÉ / Toxic Frogs
Plage municipale

DU 24 AU 31 JUILLET

CONGRÈS INTERNATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE
Campus Savoie Technolac / www.uis2021.speleofs.fr

MARDI 26 JUILLET À PARTIR DE 18H
MARCHÉ NOCTURNE

Promenade des Ports / Boulevard du Lac



VENDREDI 29 JUILLET À 20H
"MOTS POUR MOTS" / Antonin Verhamme
Le Prieuré (voir p. 10)



SAMEDI 30 JUILLET À 19H
APÉRO-JARDINS / Savoie ça Swing
Jardins du Prieuré

PENSE-BÊTE SPÉCIAL JEUNESSE

- Accueil de loisirs "Les p'tits lynx" (3-11 ans) : Inscriptions avant le 1^{er} juillet ☎ 07 88 91 59 63 / www.lebourgetdulac.fr
- Ecole Municipale des Sports (6-15 ans) : Inscriptions au programme estival dès maintenant ☎ 06 76 49 49 87 / www.lebourgetdulac.fr
- SICAMS - Estivales 2022 (11-17 ans) : Inscriptions dès maintenant ☎ 04 79 65 97 97 / www.sicams.fr
- Bib' en tong revient cet été sur la plage municipale ! Les mercredis 13 - 20 et 27 juillet de 10h à 11h30 ☎ 04 79 25 22 52 / www.lebourgetdulac.fr

MARDIS 02/09/16 ET 23 AOÛT PARTIR DE 18H
MARCHÉ NOCTURNE

Promenade des Ports / Boulevard du Lac



VENDREDI 05 AOÛT À 21H
CONCERTS DE L'ÉTÉ / Siga volando
Plage municipale



DU 05 AU 14 AOÛT (10H-12H / 15H-18H30)
EXPOSITION / L'ART ET CRÉATION
Le Prieuré



SAMEDI 06 AOÛT À 22H30
FEUX D'ARTIFICES
Plage municipale

MARDI 09 AOÛT

À PARTIR DE 18H : MARCHÉ NOCTURNE
Promenade des Ports / Boulevard du Lac



22H30 : CINÉMA PLEIN-AIR
"Poly" / Plage municipale



VENDREDI 12 AOÛT À 20H30
LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ
Trio Sypniewski / Le Prieuré



SAMEDI 13 AOÛT À 19H
APÉRO-JARDINS / Calligrame
Jardins du Prieuré



VENDREDI 19 AOÛT À 20H30
LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ
M. Galy, G. Sigier, S. Lopez / Le Prieuré



VENDREDI 26 AOÛT À 20H30
LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ
Anna-Li Hardel & J. Garbarg / Le Prieuré

DIMANCHE 28 AOÛT DE 8H30 À 18H
VIDE-GRENIER DU BOURGET-DU-LAC
Promenade des Ports / Boulevard du Lac



SAMEDI 03 SEPTEMBRE DÈS 14H
FORUM DES ASSOCIATIONS 2022
Espace culturel La Traverse



DIMANCHE 04 SEPTEMBRE - MATIN
FÊTE DE LA CONFITURE
Place du Marché